

Consultation n° : 16/2026
Relance

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain-Defla relance la consultation relative à la réalisation des prestations suivantes :

Aménagement de deux locaux techniques
Tacheta et Tiberkanine

Les entreprises physiques ou morales inscrites au registre de commerce, activant dans le domaine des travaux bâtiments et ayant la qualification catégorie 1 et plus, peuvent retirer le cahier des charges dans un délai de dix (10) jours calendaires à compter de la première parution de cet avis dans le site web www.safqatic.dz, auprès du service des Achats de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain-Defla contre paiement d'une somme de mille (1 000) Dinars Algériens auprès de la banque nationale d'Algérie BNA à verser au compte n° 00100268030000027581.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents suivants :

Dossier administratif.

Offre technique

Offre financière

Le dossier administratif et les deux offres techniques et financières, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous trois plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain-Defla
Consultation n° 16/2026 - Relance
Aménagement de deux locaux techniques Tacheta et Tiberkanine
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –

Le dossier administratif et les offres technique et financière doivent être insérées dans trois enveloppes séparées et fermées portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, l'une des trois mentions « **Dossier administratif** », « **Offre technique** » ou « **Offre financière** »

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours calendaires à compter de la 1^{ère} parution de cet avis dans le site : www.safqatic.dz

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres de 8h00 à 14h00 auprès du service des Achats, Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ain-Defla.

La séance d'ouverture des plis, ouverte aux soumissionnaires, aura lieu le jour de dépôt des offres au niveau du siège de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ain-Defla, à 14 h 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des plis sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.